



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 26 février 2010**

00-3	GESTION DE LA COMMUNE – CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES – DEBAT
------	---

Contrairement à ce que vous avez déclaré il y a un peu plus d'un an, il y a bien des **emprunts à risque** y compris à risque fort, dicit la chambre :

- Dexia pour 16,6 millions d'euros
- Caisse d'Épargne pour 6,9 millions d'euros
- Et Prévoyance pour 16,2 millions d'euros.

Le **taux d'endettement** de la commune a bondi de 17,3 années en 2007 à 32,9 années en 2008.

Votre soi-disant bonne gestion financière en prend un coup !

Bien sûr, cela a été acté avant le matraquage fiscal de l'année dernière.

Il est dommage que vous ne nous présentez pas les échanges de courriers avec vos différentes réponses.

Je profite de ce débat pour vous le demander, si possible, avant la fin du conseil.

**Absentéisme :**

Le personnel municipal semble avoir un taux d'absentéisme plus fort que la moyenne nationale 10% au lieu de 7,9% mais, là aussi, cette moyenne est estimée. Drôle de rapport !

Autre sujet, la **police municipale**. Sujet imposé car il s'agit d'une étude nationale qui a été décidée.

La chambre note bien les transferts de charges et de compétences toujours plus importants de la Police nationale à la Police municipale.

Il est étonnant qu'elle ne puisse donner un chiffre définitif quant au nombre de policiers nationaux à Antibes et Vallauris, **ils seraient** 120 !?

Je constate que le nombre de policiers municipaux est inférieur en 2008 (95) qu'en 2005 (90) !

Mais de toute façon, jamais tous les postes ouverts n'ont été occupés.

Alors la chambre a beau jeu de dénoncer les heures supplémentaires et leur gestion disons hasardeuse.

Là aussi, il serait intéressant de prendre connaissance de vos réponses successives.

Ce qui me semble important dans ce volet du rapport, c'est l'insistance de la chambre à noter l'absence de délibération présentée au Conseil municipal concernant les cycles de travail, les conditions de travail, etc.

Est-ce que ces absences vont être réparées ?